

DELIBERATION

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2019

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 14
Pouvoirs : 3
Votants : 17

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 21/03/2019

Le 28 mars 2019, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC (Pouvoir à Bernard GRISON), Pierre PERNET (Pouvoir à Jean-Claude AUBERT), Bernard REY (Pouvoir à Etienne SERRAT).

Secrétaire de séance : Vincent LAUTIER.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de Subvention - Remplacement du réseau EU Route de Trévoux à Misérieux– OP 73.04 - SDA SAINT DIDIER DE FORMANS Tranche 1

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente ces demandes de subventions. Il rappelle que la CCDSV réhabilite les réseaux d'assainissement sur la commune de Misérieux notamment pour réduire le débit d'eaux claires parasites permanentes et météoriques se retrouvant au niveau de la station d'épuration de Saint Didier de Formans.

La tranche T1 du Schéma Directeur de Saint Didier de Formans prévoit l'opération OP 73.04 : réhabilitation du réseau d'eaux usées situé route de Trévoux à Misérieux avec remplacement en lieu et place, en tranchée ouverte, de 65 ml de canalisation.

Le coût de cette opération, au stade Projet, est de 61 487 € H.T. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2019. Ce projet fera l'objet d'une consultation par le biais de l'accord cadre travaux.

Cette prestation est prévue sur le budget assainissement OP73.04-2315-81102.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention du plan départemental de l'eau et du 11^{ème} programme d'actions « Sauvons l'eau ! » (2019-2024).

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'opération 73.04 : réhabilitation du réseau d'eaux usées situé route de Trévoux à Misérieux, pour un montant global de l'opération évalué à 61 487 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme ces opérations selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;

- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour ces opérations le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de l'assainissement collectif.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

- 4 AVR. 2019

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190328-2019B13-AS

Affichage le :

- 4 AVR. 2019

A Trévoux, le 28/03/2019

Le Président,
Bernard GRISON

